



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-98

Séance du 29 novembre 2024

Date de convocation : 25/11/2024 L'an 2024, le 29 novembre à 09h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 11/17 dûment convoqué par son Président, s'est réuni
Administrateurs votants : 12/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 11/17
Pouvoirs : 1/17
Excusés : 5/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme BLET ; M. BRUN ;
 Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; M. MUSSARD ; Mme BECARD ;
 Mme LEVAVASSEUR ; Mme SERRA et M. OREAL.

Avait donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY ; Mme DARIES ; M. PIERRE ; M. FLEISCH et
 Mme MAUDUIT.

Tome 1 – N°24-98 - Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois d'octobre 2024

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois d'octobre 2024.

	Parc public	Parc privé	TOTAL CPSL	Pour rappel, en N-1
Janvier 2024	6 772,15 €	1 114,24 €	7 886,39 €	8 980,81 €
Février 2024	11 959,88 €	1 827,00 €	13 786,88 €	8 615,09 €
Mars 2024	11 377,34 €	1 536,02 €	12 913,36 €	7 064,60 €
Avril 2024	3 273,32 €	2 035,52 €	5 308,84 €	10 212,88 €
MAI 2024	10 722,28 €	1 174,37 €	11 896,65 €	11 611,79 €
JUIN 2024	12 212,67 €	1 924,21 €	14 136,88 €	4 593,13 €
JUILLET 2024	13 959,18 €	3 006,00 €	16 965,18 €	8 770,60 €
SEPTEMBRE 2024	7 790,80 €	4 328,22 €	12 119,02 €	12 441,78 €
OCTOBRE 2024	6 632,79 €	1 676,00 €	8 308,79 €	5 278,02 €
CUMUL annuel depuis le 1er janvier	84 700,41 €	18 621,58 €	103 321,99 €	77 568,70 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement du mois d'octobre 2024, pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI

